

Projet de procès-verbal de la réunion ordinaire du CRP de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne tenue le mercredi 17 août 2016 à 19h00 au centre communautaire d'Inkerman.

Étaient présents:

Gaston Paulin
Jean-Paul Robichaud
Benoit Savoie
Edmond Beattie
Jean-Claude Doiron
Line Thériault

Caraine Godin-Poirier, CSRPA
Noël-Guy Brideau, CSRPA
Louise Robichaud, CSRPA
Nadine LaPlante, CSRPA

Huit (8) personnes du public étaient présentes.

À leur arrivée à la salle communautaire, les membres de l'équipe technique de la CSRPA ont constaté qu'il n'y avait pas de courant.

Après discussion avec la directrice adjointe du Service d'urbanisme, madame Caraine Godin-Poirier, ainsi qu'avec les membres du Comité de révision de la planification, le président du comité, monsieur Jean-Claude Doiron, a appelé l'assemblée à l'ordre à 19h00. Il a pris la parole et a avisé les gens du public que la panne électrique empêchait la tenue de la réunion telle que prévue mais que les membres du CRP étaient prêts à attendre, pour une période de 30 minutes, le retour du courant.

Suite à la vérification d'informations disponibles sur le site internet d'Énergie Nouveau-Brunswick, l'adjointe administrative, madame Louise Robichaud, a avisé le président du comité, les membres du CRP ainsi que les gens du public que la panne électrique touchant le lieu de la réunion était majeure et que le rétablissement du service pourrait prendre quelques heures.

À ce moment, des discussions ont eu lieu entre les membres présents de l'équipe technique de la CSRPA, les membres du CRP ainsi que les gens du public concernant les possibilités de tenir la réunion telle que prévue et de présenter les demandes inscrites à l'ordre du jour, et ce, malgré la panne électrique.

Afin de répondre à quelques questions et commentaires, monsieur Jean-Claude Doiron et madame Caraine Godin-Poirier ont pris la parole afin d'expliquer le déroulement des présentations. Cette dernière a également fait part, point par point, des étapes impliquées dans les présentations, de leur contenu ainsi que des procédures que les membres du CRP doivent suivre au point de vue légal pour l'étude des demandes qui leur sont présentées. Elle a terminé en mentionnant que les membres du CRP ne peuvent malheureusement pas prendre de décision juste et équitable sans avoir une explication visuelle des détails des projets proposés, lesquels leur sont présentés à l'aide de photos prises sur les sites visés et présentées le soir même de la réunion.

Dans l'attente, monsieur Jean-Claude Doiron et madame Louise Robichaud ont feuilleté le manuel des règlements administratifs du CRP dans le but d'y trouver une directive à suivre lorsque qu'une réunion ne peut avoir lieu en raison de bris techniques ou autres circonstances incontrôlables. La recherche s'est avérée vaine.

Suite à des discussions concernant une date provisoire pour le report de la présente réunion et à l'écoulement de la période d'attente de 30 minutes sans que le courant ne soit rétabli, monsieur Jean-Claude Doiron a pris la parole et a mentionné que la réunion serait reportée au mercredi 24 août 2016. Il a également souligné que la disponibilité des membres du CRP ainsi que de la salle communautaire devait être vérifiée. Il a terminé en expliquant qu'une nouvelle convocation, sans changement à l'ordre du jour, serait envoyée aux membres du CRP et que l'on communiquerait personnellement avec les gens du public pour leur confirmer la date de la réunion.

En raison de circonstances incontrôlables, le président du comité, monsieur Jean-Claude Doiron, a prononcé l'annulation de la réunion à 19h31.

Les clients ont quitté la salle.

/lr



Jean-Claude Doiron
Président



Natacha Cormier
Secrétaire